

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**d'empêcher la pratique du double amortissement publier leurs tarifs et leurs comptes de façon transparente second postulat initiative parlementaire**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Freymond, Nicolas

## Bevorzugte Zitierweise

Freymond, Nicolas 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: d'empêcher la pratique du double amortissement publier leurs tarifs et leurs comptes de façon transparente second postulat initiative parlementaire, 2008 - 2009*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 21.07.2025.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	1
Energie	1
Netz und Vertrieb	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>UREK-NR</b>	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates
<b>UREK-SR</b>	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates
<b>StromVV</b>	Stromversorgungsverordnung
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>StromVG</b>	Stromversorgungsgesetz
<b>EICom</b>	Eidgenössische Elektrizitätskommission

---

<b>CEATE-CN</b>	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national
<b>CEATE-CE</b>	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États
<b>OApEL</b>	Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>LApEI</b>	Loi sur l'approvisionnement en électricité
<b>EICom</b>	Commission fédérale de l'électricité

# Allgemeine Chronik

## Infrastruktur und Lebensraum

### Energie

#### Netz und Vertrieb

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 10.11.2008  
NICOLAS FREYMOND

Lors de la session d'hiver, les chambres ont débattu d'un certain nombre de propositions déposées au cours de la session précédente. Les CEATE des deux chambres (CEATE-CN et CEATE-CE) ont en effet déposé conjointement une motion et un postulat. La motion (mo. 08.3750) charge le Conseil fédéral de modifier l'OApEI d'ici au 31 décembre 2008, afin **d'empêcher la pratique du double amortissement** et d'obliger les entreprises d'une part à **publier leurs tarifs et leurs comptes de façon transparente** au plus tard le 30 juin et d'autre part à facturer les services-systèmes à prix coûtant, et non au prix du marché. Le postulat (po. 08.3758), pour sa part, charge le Conseil fédéral d'étudier l'opportunité de modifier la LApEI et l'OApEI, afin d'étendre les compétences de l'EiCom en matière de régulation (contrôle et sanctions), de modifier la méthode de tarification, de renforcer l'indépendance de Swissgrid (aujourd'hui propriété des grandes entreprises électriques suisses), d'accroître la transparence des redevances et prestations fournies par les entreprises aux collectivités publiques et de faire toute la lumière sur la politique d'amortissement des entreprises durant les dix dernières années (double amortissement). S'il a pris acte avec satisfaction des mesures décidées par le Conseil fédéral entretemps, le Conseil national a néanmoins approuvé les deux objets pour marquer symboliquement son soutien à l'exécutif. À l'inverse, le Conseil des Etats n'a transmis que le postulat et renvoyé la motion, ainsi qu'une motion similaire du député This Jenny (udc, GL) (Mo. 08.3558) à sa CEATE, jugeant que, si le postulat s'inscrivait dans le moyen, voire long terme, les motions poursuivaient des objectifs immédiats pour lesquels le Conseil fédéral avait pris des mesures entretemps. Par conséquent, la chambre haute a estimé qu'il conviendrait d'évaluer ces mesures courant 2009 et, au besoin, de reprendre les motions à ce moment là, ou à l'inverse de les classer. Le Conseil national a en outre transmis un **second postulat** de sa CEATE (po. 08.3757) donnant mandat au gouvernement de présenter un rapport détaillé sur le prix de l'énergie de réglage et décidé de donner suite à une **initiative parlementaire** de sa commission de l'économie et des redevances (CER-CN) visant à l'édiction d'un arrêté fédéral urgent censé empêcher les hausses injustifiées, notamment celles relatives à l'utilisation des réseaux d'approvisionnement. Le Conseil des Etats, quant à lui, a adopté un postulat Stähelin (pdc, TG) (Po. 08.3280) demandant au Conseil fédéral de présenter un rapport sur l'évolution prévisible des prix de l'électricité à court, moyen et long terme, ainsi que sur les répercussions de cette évolution sur l'économie nationale.<sup>1</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 20.03.2009  
NICOLAS FREYMOND

Les chambres ont **liquidé un certain nombre de propositions** déposées l'année précédente **visant à contrer la hausse du prix du courant et devenues caduques**. Les sénateurs ont ainsi rejeté la motion CEATE-CN (mo. 08.3750) en faveur de la révision de l'OApEI et décidé de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN). La chambre basse a quant à elle rejeté une motion Ineichen (plr, LU) (mo. 08.3225) allant dans le même sens que l'initiative.<sup>2</sup>

1) BO CE, 2008, p.800 ss.; BO CN, 2008, p. 1771 ss. et Annexes V, p. 509, 475 s. et 480 ss.; BO CE, 2008, p. 800 ss., 999 ss. et Annexes V, p. 197 ss. et 202; LT, 16.10.08 et presse du 10.12.08.

2) BO CE, 2009, p. 274 s.; BO CN, 2009, p. 576